

III.

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1904.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1904 s'élève à fr.	5,525,009 »
Les crédits alloués pour 1903 montent à	5,298,058 »
	<hr/>
Soit une augmentation de fr.	24,971 »

qui résulte des trois modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation du Sénat fr.	7,000 »
2° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants	1,971 »
3° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes	16,000 »

Cette dernière augmentation se subdivise et se justifie de la manière suivante :

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 5. — *Traitements des membres de la Cour.*

Crédit demandé pour 1904 fr.	78,000 »
— alloué pour 1903	77,400 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	600 »

Cette somme est nécessaire en vue de l'application de la loi du 31 décembre 1900 relative à l'augmentation des traitements des membres de la Cour des Comptes.

ART. 6. — *Traitements du personnel des bureaux.*

Crédit demandé pour 1904 fr.	280,000 »
— alloué pour 1903	264,600 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	15,400 »

La mise à exécution des lois relatives à la rémunération en matière de milice et aux pensions de vieillesse nécessite la nomination de nouveaux employés.

L'augmentation sollicitée est destinée en outre à pourvoir aux promotions et nominations prévues par le règlement organique du personnel des bureaux.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1904 est fixé à la somme de cinq millions trois cent vingt-trois mille neuf francs (5,525,009 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 24 octobre 1903.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUTEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroting der Dotatiën, voor het dienstjaar 1904, is vastgesteld op de som van vijf millioen drie honderd drie en twintig duizend negen frank (5,525,009 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Lacken, den 24^o October 1903.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1904.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre	
CHAPITRE I^{er}.				
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,300,000 »	3,500,000 »	
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre	200,000 »		
CHAPITRE II.				
3	Sénat	274,000 »	274,000 »	
CHAPITRE III.				
4	Chambre des Représentants	1,159,709 »	1,159,709 »	
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitements des membres de la Cour	78,000 »	389,300 »	
6	Traitements du personnel des bureaux	280,000 »		
7	Matériel et dépenses diverses	25,000 »		
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,200 »		
9	Allocation de secours, à raison de leur position malheureuse, à d'anciens employés et gens de service qui n'ont pas droit à une pension, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens.	1,600 »		
10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	3,500 »		
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.				5,325,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 24 octobre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1904.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1865)	3,500,000 °	3,500,000 °
2	Dotatie van Z. K. H. den Graaf van Vlaanderen	200,000 °	
HOOFDSTUK II.			
3	Senaat	274,000 °	274,000 °
HOOFDSTUK III.			
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,159,709 °	1,159,709 °
HOOFDSTUK IV.			
REKENHOF.			
5	Jaarwedden der leden van het Hof	78,000 °	389,500 °
6	Jaarwedden van het personeel der bureelen	280,000 °	
7	Materieel en verscheidene uitgaven	25,000 °	
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	1,200 °	
9	Verleening van hulpelden, wegens hunnen erbarmelijken toestand, aan gewezen beambten en dienstlieden, die geen recht op pensioen hebben, aan hunne weduwen of aan hunne familieleden wier steun zij waren	1,600 °	
10	Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid der ambtenaars, beambten en bedienden.	3,500 °	
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			5,323,000 °

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 24^{en} October 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
P. DE SMET DE NAEYER.

6)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1904.

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
1	°	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)
2	°	Dotations de S. A. R. le Comte de Flandre
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
3	°	Sénat
CHAPITRE III.		
4	°	Chambre des Représentants
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
MEMBRES DE LA COUR.		
5	a.	Traitement du président
	b.	— des conseillers
	c.	— du greffier
		TOTALS
PERSONNEL DES BUREAUX.		
6	°	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.		
7	°	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc
PENSIONS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
8	°	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>).
9	°	Allocation de secours, à raison de leur position malheureuse, à d'anciens employés et gens de service qui n'ont pas droit à une pension, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens
10	°	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT PAR AN.	DÉPENSES.
1	14,000	14,000
6	8,500 à 9,700	55,500
1	8,500	8,500
8		78,000
°	°	280,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000 »	3,500,000 »	»	»	3,500,000 »	3,500,000 »	
200,000 »	200,000 »	»	»	200,000 »	200,000 »	
3,500,000 »	3,500,000 »	»	»	3,500,000 »	3,500,000 »	
274,000 »	267,000 »	7,000 »	»	235,000 »	199,514 29	
1,159,709 »	1,157,758 »	1,971 »	»	1,156,079 34	1,023,082 53	
78,000 »	77,400 »	600 »	»	77,700 »	76,082 98	
280,000 »	264,600 »	15,400 »	»	264,600 »	259,600 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	23,068 05	
1,200 »	1,200 »	»	»	1,200 »	»	
1,600 »	1,600 »	»	»	1,600 »	1,100 »	
3,500 »	3,500 »	»	»	3,500 »	»	
589,300 »	573,300 »	16,000 »	»	573,600 »	559,851 03	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMEROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
	TOTAL fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	»	»	3,500,000	3,500,000	
274,000	267,000	7,000	»	235,000	199,514 29	
1,159,709	1,157,738	1,971	»	1,136,079 34	1,023,082 53	
389,500	373,500	16,000	»	373,600	339,831 05	
5,325,009	5,298,058	24,971	»	5,244,679 34	5,002,447 65	
AUGMENTATION. . fr.		24,971 »				

(12)